

Aider l'étudiant à bien vivre l'exposé oral

Louise Langevin

Professeure
Sciences de l'éducation
Université de Montréal

Sil souhaite vraiment faire de l'exposé oral une expérience enrichissante pour les étudiants et une occasion d'apprentissage de différents savoirs et de compétences diverses, le professeur doit, dès le départ, clairement identifier au profit des étudiants les objectifs poursuivis par une telle activité. S'agit-il d'une simple variation dans les méthodes d'enseignement-apprentissage, prévue afin d'augmenter l'intérêt du cours ? S'agit-il d'une formule visant à provoquer chez les étudiants une réflexion, une synthèse ou un approfondissement d'un des éléments du sujet global du cours ? S'agit-il d'un moyen proposé aux étudiants en vue d'améliorer leurs compétences sur le fond (savoir) ou sur la forme (savoir-être et savoir-faire) ? Il est fondamental que le professeur situe clairement ses intentions car ce sont elles qui justifieront la sélection des critères de l'évaluation subséquente¹.

Le professeur doit également préciser quel sera son rôle. Il sera, bien sûr, organisateur du contenu et évaluateur des performances de ses étudiants. Mais il devrait également jouer le rôle de facilitateur, d'aïdant, de supporteur de ses étudiants, et ce, avant, pendant et après chacun de leurs exposés. Comment faire en sorte de jouer réellement et efficacement ces rôles qui tiennent un peu de celui du « coach » de hockey ou du gérant de vedette, ou mieux encore de « l'enseignant stratégique » ?

L'EXPÉRIENCE DE L'EXPOSÉ ORAL

Les cégépiennes et les cégépiens ont toutes et tous une expérience concrète de l'exposé oral. Ils conservent dans leur mémoire le souvenir des « oraux » qu'il leur fal-

lait commettre quatre ou cinq fois par année, de la première à la cinquième secondaire. Pour plusieurs d'entre eux, ces souvenirs restent entachés par leurs peurs et les angoisses parfois inutilement anticipées mais souvent, hélas, vécues réellement. Le professeur de cégep se trouve donc face à des jeunes possédant un « passé expérientiel » lourdement chargé. En présentant son plan de cours au début de l'année, c'est souvent avec le même ton neutre, qu'il prend pour identifier par exemple les vidéos prévus dans le cours, que le professeur annonce que les dernières rencontres comporteront des exposés. Cependant, il doit savoir que, pour une bonne partie de ses étudiants, cette perspective est porteuse d'anxiété.

QUELQUES TÉMOIGNAGES

Il suffit d'écouter des étudiants se remémorer leurs « oraux » à l'école secondaire pour mesurer les dimensions de l'expérience vécue. Voici les propos tenus par quelques étudiantes et étudiants d'université. « À chaque fois que je devais présenter un oral, dit Sylvain, je me sentais complètement gelé, je perdais la mémoire de ce que je savais pourtant très bien la veille chez moi. » Catherine ajoute : « Moi, je tremblais tellement que je n'arrivais plus à lire mes fiches », et Geneviève renchérit en se rappelant que sa gêne la faisait se limiter à la lecture exclusive de ses fiches et qu'elle oubliait souvent ce qu'elle avait prévu ajouter dans ses explications. Véronique confie qu'elle devenait rouge comme une tomate et ne pouvait alors s'empêcher de jouer avec ses cheveux comme une enfant prise en défaut. François, dont la timidité n'est pas le trait dominant, se rappelle : « Je me débrouillais assez bien devant la classe. Mais, le matin de mon exposé, j'étais incapable d'avalier un morceau... ». Anxiété paralysante ou diffuse, somatisation antécédente, présente ou subséquente, voilà ce qui ressort des quelques témoignages recueillis au fil de mon enquête.

D'autres étudiants se souviennent de la règle que les élèves se donnaient avant les périodes d'exposés oraux. « On s'entendait entre les élèves de ma classe pour ne pas poser de question à celui qui faisait son exposé. Il était déjà assez mal à l'aise comme ça ! ». Avec une telle entente, ce que chacun gagnait en sécurité, le groupe le perdait en approfondissement du sujet présenté. Cependant, cette admirable cohésion de groupe, ce comportement visant à se ménager les uns les autres, ne sont malheureusement pas monnaie courante. Combien d'étudiants affligés de défauts d'articulation ou de parole, ou bien identifiés comme boucs émissaires, ou rejetés pour quelque raison que ce soit, se sont retrouvés sous les regards et les rires ironiques de leurs pairs ? Combien d'enseignants n'ont pas su endiguer ces mouvements d'agression dans des classes où la compétition tenait lieu d'agent motivateur ?

LE RÔLE DU PROFESSEUR

Ces quelques constatations amènent à réfléchir sur le rôle que doit jouer le professeur. Dans certains établissements, les professeurs se considèrent comme des détenteurs et des transmetteurs de savoirs et des évaluateurs de l'acquisition de ces savoirs. Ailleurs, et à divers degrés selon les milieux, les professeurs conçoivent leur rôle comme celui d'aïdants qui doivent favoriser l'apprentissage et le développement des étudiants. Ils sont conscients également de détenir des savoirs ou des compétences, mais ils se voient d'abord comme facilitateurs et stimulateurs avant d'être des évaluateurs. Ils sont là pour aider les étudiants à s'intéresser aux activités curriculaires et à réussir aux évaluations. C'est ainsi que, pour ces professeurs, l'exposé oral représente un moyen visant un double objectif : permettre des synthèses ou des approfondissements d'une matière et augmenter la confiance en soi des étudiants en améliorant la qualité de leur performance.

DES ÉTAPES PRÉLIMINAIRES

Afin que l'exposé oral devienne une expérience gratifiante pour les étudiants, il faut prévoir des étapes préparatoires sur le contenu, bien sûr, mais aussi sur les techniques utiles ou sur les trucs qui viennent en aide aux conférenciers. Le professeur soucieux de bien préparer ses étudiants va prévoir des activités préliminaires au fameux exposé oral. En voici quelques-unes.

- Le professeur peut démontrer plusieurs fois devant la classe, tout au long d'un de ses propres exposés, les moyens qu'il utilise :
 - pour s'aider à ne pas dévier de son sujet : plan détaillé au tableau, projection de transparents, fiches ;
 - pour varier ses stimuli et rejoindre les étudiants visuels autant que les étudiants auditifs de la classe : écrire certains mots clés, insister verbalement sur certains points importants, dessiner parfois au tableau pour illustrer les liens entre les idées ;
 - pour maintenir l'intérêt autant que l'attention : poser des questions sur les connaissances antérieures ou sur ce qui a été retenu.

Cette démonstration peut être accompagnée d'une prise de notes sur ces moyens par les étudiants. Par la suite, d'une démonstration à l'autre, le professeur peut demander, à l'occasion, à ses étudiants d'identifier les techniques qu'il utilise dans son exposé.

- Au delà des techniques de l'exposé oral, c'est surtout le trac et la gêne qui inquiètent plus particulièrement les étudiants qui, le plus souvent, n'osent parler ouvertement de leurs craintes. Afin de favoriser cette expression, le professeur peut proposer de former des sous-groupes de quatre ou cinq étudiants qui doivent décrire leur expérience des exposés oraux et en résumer les grandes lignes ; on échange ensuite sur les trucs utilisés par chacun pour faire un meilleur exposé et vivre moins d'anxiété. Les rapporteurs de chaque équipe procèdent à la fin de cet exercice à une mise en commun qui permet à tous les étudiants de la classe

de constater qu'ils vivent des problèmes similaires et qu'ils peuvent profiter des techniques de leurs pairs. Rien n'empêche d'ailleurs le professeur de témoigner de son expérience personnelle : les étudiants écouteront sans doute avec grand intérêt les hauts et les bas de la vie d'un prof. !

- On peut avoir recours à l'apprentissage coopératif pour préparer les étudiants. Dans le but de varier les formules pédagogiques et de rendre les étudiants actifs dans leur apprentissage, rien n'interdit au professeur de confier une petite partie de la matière à des sous-groupes de quatre étudiants qui doivent prendre connaissance de la partie qu'ils devront enseigner, se la diviser entre eux, la préparer individuellement, puis se l'enseigner en sous-groupe avant de préparer une présentation de groupe au reste de la classe. C'est l'occasion pour les timides de s'exprimer plus librement dans un cercle restreint et en principe moins menaçant, et pour les étudiants moins engagés, c'est l'occasion de devoir agir, puisque leur apport est indispensable au groupe et à la classe. L'apprentissage et l'enseignement coopératifs peuvent grandement contribuer à créer un climat de classe ouvert dans lequel évolue une communauté d'apprentissage². Les présentations d'exposés par les étudiants qui utilisent différents moyens pédagogiques (démonstration, questionnement, quizz, post-test, etc.) permettent de briser la glace, de donner une place aux effacés et aux timides et d'augmenter chez chacun la confiance en soi et en ses capacités d'apprendre (puisqu'on réussit à enseigner !). C'est en somme un puissant moyen pour favoriser l'engagement des étudiants dans leur apprentissage, pour les revaloriser et pour démystifier l'exposé oral.
- Le professeur peut aider ses étudiants à s'attaquer au trac paralysant par la démonstration de moyens aussi simples que la respiration profonde, le contrôle cérébral par la réceptivité des sensations³, la visualisation positive (souvenez-vous de Sylvie Bernier, médaillée d'or en plongeon), le transfert de ressources (Programmation Neuro-Linguistique⁴). Les moyens varient, mais encore faut-il les connaître et oser

les proposer aux étudiants. Ceux-ci sont souvent démunis et beaucoup plus à l'affût d'aide concrète que le professeur ne le soupçonne.

UNE APPROCHE SÉCURISANTE

Quand vient le moment de la présentation en classe, il est possible pour le professeur de prévoir du soutien en jumelant l'étudiant qui fait son exposé à un autre qui est assis au premier rang et qui peut lui fournir des documents au besoin ou un autre soutien actif occasionnel. Le professeur peut également proposer à l'étudiant d'utiliser des transparents : la pénombre ainsi créée peut diminuer la gêne de l'élève. Dans certains cas, il est possible de demander à un étudiant de manipuler les transparents pendant que celui qui fait l'exposé reste assis à sa place ou derrière le bureau, camouflant derrière cet obstacle ses tremblements ou ses tics.

Quant aux modalités d'évaluation, l'étudiant en aura pris connaissance plusieurs semaines avant son exposé ; le professeur en aura longuement parlé en classe en précisant les moyens susceptibles de favoriser l'atteinte des standards de réussite, ce qui aura eu pour effet de diminuer l'anxiété de l'élève.

UNE RÉTROACTION CONSTRUCTIVE

La rétroaction à donner doit être soignée pour servir à consolider l'image que l'étudiant a de lui-même. Il s'agit d'abord de recadrer l'erreur. Il faut dire et redire aux étudiants que l'erreur peut être bénéfique en ce qu'on y apprend beaucoup. Le fait de s'être trompé n'enlève rien mais peut servir au contraire à mieux se connaître, à apprendre à faire appel à des ressources personnelles inutilisées, à progresser dans ses techniques et sa confiance en soi. En plus d'utiliser une grille d'évaluation, il est possible de faire réaliser à l'étudiant un bilan de sa performance en lui demandant de noter sur une feuille, d'un côté les éléments dont il est satisfait, et de l'autre, ceux qui lui sont apparus problématiques. On peut prévoir à cet effet une liste de questions conçues pour amener l'étudiant à réviser toute sa démarche de préparation lointaine et rapprochée ainsi que les moyens qu'il a utilisés pour vaincre ses propres difficultés et maintenir l'intérêt de

son auditoire durant son exposé. Une telle liste doit viser à faire produire un bilan constructif afin que l'expérience serve par la suite.

CONCLUSION

En somme, on ne peut prétendre que l'exposé oral n'est qu'un moyen pédagogique parmi d'autres et qu'il reste neutre aux yeux des étudiants. Pour ces derniers, au delà de l'objectif révélé dans un plan de cours (en lien avec la matière à l'étude), il y a de toute évidence des objectifs cachés qui peuvent représenter des obstacles presque infranchissables. C'est au professeur qu'incombe la responsabilité de mettre au clair ces objectifs sous-entendus,

d'habiliter ses étudiants en vue d'atteindre ces objectifs et de les soutenir tout au long de la démarche que cela implique.

Une fois de plus, le professeur se trouve face à deux rôles qui peuvent sembler opposés aux yeux de certains, mais qui, dans les faits, doivent se compléter. Le professeur *faciliteur* doit précéder le professeur *évaluateur* et même le dédoubler jusqu'au bout, puisqu'une évaluation, même sommative, peut s'avérer *formatrice* dans tout le sens du mot. D'ailleurs, en quoi consiste l'essentiel de la tâche de l'enseignant si ce n'est d'aider ses élèves à réussir ? ❏

RÉFÉRENCES

1. Voir HOWE, Robert, « L'observation et l'évaluation de l'exposé oral » dans *Pédagogie collégiale*, vol. 8, n° 1, oct. 1994, p. 31-33.
2. Voir JOHNSON, D. W. et JOHNSON, R. T., *Cooperation and Competition*, Hillsdale (NJ), Lawrence Erlbaum, 1987 et SLAVIN, R. E., *Cooperative Learning: Theory, Research and Practice*, Englewood Cliffs (NJ), Prentice-Hall, 1990.
3. Collectif non identifié, *Le Dr Roger Vittoz et l'angoisse moderne. La conquête de soi par la rééducation du contrôle cérébral*, Paris, Éditions du Levain, sans date.
4. CAYROL, A. et J. De SAINT-PAUL, *Derrière la magie. La Programmation Neuro-Linguistique*, Paris, Inter Éditions, 1984.